

AQVITANIA

TOME 20

2004

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine

Limousin

Midi-Pyrénées

Poitou-Charentes

Revue publiée par la Fédération Aquitania

avec le concours financier

du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie,

du Centre National de la Recherche Scientifique,

de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3

Journée d'étude
(Bordeaux - 23 novembre 2003)

Temples ronds monumentaux
de la Gaule romaine

SOMMAIRE

JOURNÉE D'ÉTUDE (Bordeaux - 23 novembre 2003)

TEMPLES ROUNDS MONUMENTAUX DE LA GAULE ROMAINE

J.-P. BOST,	
Introduction	7
GRUPE DE RECHERCHES SUR PÉRIGUEUX,	
La Tour de Vésone à Périgueux (Dordogne) : nouvelle lecture	13
P. AUPERT,	
Reconstitution du temple circulaire de Barzan et mathématiques grecques.....	53
C. DOULAN,	
Le sanctuaire de la Garenne à Aulnay-de-Saintonge (Charente-Maritime) : aspects architecturaux	69
D. RIGAL,	
Le temple gallo-romain de Cahors	85
CHR. DARLES,	
Le temple rond de Cahors- <i>Divina</i> , hypothèses de restitution	95
V. BROUQUIER-REDDÉ, S. CORMIER, K. GRUEL, C. LEFEVRE,	
Essai de restitution du sanctuaire de <i>Mars Mullo</i> à Allonnes (Sarthe)	105
ARTICLES	
J.-FR. BUISSON, J. GOMEZ DE SOTO,	
La statue de divinité assise en tailleur du Champ de l'Église à Agris (Charente) et les "dieux gauchers" d'Aquitaine (Centre-Ouest continental)	125
J. M. VALLEJO RUIZ,	
La flexión indoeuropea en <i>-(o)n</i> ; algunos datos onomásticos galos e hispanos	133
A. BARBET, F. MONIER, J.-P. BOST, M. STERNBERG, AVEC COLL.,	
Peintures de Périgueux. Édifice de la rue des Bouquets ou la <i>Domus</i> de Vésone II - Les peintures fragmentaires	149

R. PLANA-MALLART, FR. RÉCHIN, AVEC COLL., L'étude d'un territoire béarnais : occupation du sol et formes de l'habitat rural à l'époque romaine (canton de Thèze, Pyrénées-Atlantiques)	221
J. GAILLARD, ANNEXES : N. LAURANCEAU ET J.-CL. LEBLANC, La carrière gallo-romaine de l'Île Sèche à Thénac en Charente-Maritime	259
V. GENEVIÈVE, Les monnaies antiques de Brion - Saint-Germain-d'Esteuil	283
A. BOLLE, AVEC COLL., L'habitat médiéval de La Laigne (Charente-Maritime)	309
BR. VÉQUAUD, La céramique de l'habitat médiéval de La Laigne "Le Pré du Château" (Charente-Maritime)	357
J. MASSON, M. MARTINAUD, L'abbaye Saint-Pierre de l'Isle : implantation de chanoines réguliers dans le Médoc	395

NOTES

J.-M. BEAUSOLEIL, FR. MILOR, Éléments de chronologie d'un itinéraire de long parcours : la coupe du chemin de Manot à Chabanas, commune de Saint-Junien (Haute-Vienne)	415
N. SAEDLOU, M. DUPÉRON, Objets gallo-romains en bois découverts à Saintes (Charente-Maritime) : utilisation et origine de l'approvisionnement de quatre essences	423

MAÎTRISES

É. MARCHADIER, Typo-chronologie de la céramique du premier âge du Fer en Saintonge et Aunis	433
A. FILIPPINI, Les couteaux du premier âge du Fer dans le sud-ouest de la France	435
C. LAPORTE-CASSAGNE, La céramique gauloise issue des fouilles des allées de Tourny à Bordeaux (1971-1972)	438
G. LANDREAU, L'habitat de hauteur de Vil Mortagne (Mortagne-sur-Gironde, Charente-Maritime) et son environnement à la fin de l'âge du Fer	441
D. BOYER, Étude de topographie funéraire dans les cités de Gaule méridionale. L'interdit funéraire en milieu urbain, du Haut-Empire au haut Moyen Age	443
M. VIVAS, Le site du Mas d'Aire-sur-l'Adour : apports de l'étude archéologique et des sources hagiographiques	445

Véronique Brouquier-Reddé

Chargée de recherche
CNRS-ENS UMR 8546

Sébastien Cormier *

Chargé de cours et doctorant
Université du Maine
CNRS-ENS UMR 8546

Katherine Gruel

Directrice de recherche
CNRS-ENS UMR 8546

Cathy Lefevre **

Architecte, CDD
CNRS-ENS UMR 8546

Essai de restitution du sanctuaire de *Mars Mullo* à Allonnes (Sarthe)

RÉSUMÉ

Le sanctuaire de *Mars Mullo* (Allonnes, Sarthe) apporte des précisions chronologiques, typologiques et stylistiques à cette série de temples à *cella*-tour circulaire et à *pronaos* sur podium, de l'Ouest et du Sud-Ouest de la Gaule. La construction d'un nouveau complexe religieux, sur le modèle des vastes sanctuaires à quadriportique de l'*Urbs*, s'achève entre 150 et 170. Le plan du temple présente un *unicum* avec une galerie quadrangulaire autour de la *cella*-tour ronde sur un très haut podium. La monumentalité de la construction, la richesse de la décoration et les dédicaces plaident en faveur d'un sanctuaire public de la *civitas* des Aulerques Cénomans et peut-être du sanctuaire principal de cette cité.

* S. Cormier a inventorié, classé l'ensemble du matériel lapidaire et identifié les matériaux ; il prépare une thèse sur l'architecture d'applique, sous la direction de J. Biarne.

ABSTRACT

The sanctuary of *Mars Mullo* (Allonnes, Sarthe) provides new chronological, typological and stylistic information about this series of temples of West and Southwest Gauls, characterized by a circular tower-*cella* and a *pronaos* set on a podium. This new religious complex, modelled on the vast four-porticoes sanctuaries in the *Urbs*, was completed between 150 and 170. The temple plan is an *unicum*, with its quadrangular gallery around the round tower-*cella* set on a very high podium. Taken together the monumentality of the construction, the richness of the decoration, the dedicacies, suggest an identification as a public sanctuary belonging to the *civitas* of the Aulerici Cenomani, perhaps even as the main sanctuary of this *civitas*.

** C. Lefevre, chargée des relevés architecturaux (1994-2002) a plus particulièrement collaboré à la restitution du temple.

Allonnes se situe à 5 km au sud-est du Mans, sur la rive droite de la Sarthe, dans la *civitas* des Aulerques Cenomans de la province de Gaule lyonnaise. Les vestiges de cette agglomération antique s'organisent selon un axe est-ouest jusqu'au gué de Chaoué qui conduit au Mans et selon un axe nord-sud. Parmi les principaux monuments, citons de grands thermes, le sanctuaire des Perrières, une quarantaine de puits, et le sanctuaire de *Mars Mullo*, placé sur la butte des Fondues en face de la butte du Vieux-Mans. Cet édifice, connu par des découvertes anciennes, a été identifié comme sanctuaire par P. Térouanne qui l'a fouillé entre 1954 et 1979¹. Depuis 1994, le monument fait l'objet de fouilles programmées². Il a subi une importante récupération des matériaux dès l'abandon du sanctuaire jusqu'au XIX^e siècle ; le sol des portiques est cependant en grande partie intact.

Le site a livré du matériel laténien datable à partir de la fin du V^e siècle a.C. L'évolution du sanctuaire romain est mieux connue. Un édifice à galerie et à tour de plan carré, de l'époque julio-claudienne, a laissé place au II^e s. p.C. à un vaste sanctuaire à quadriportique et à exèdres. Il n'existe pas de continuité entre le plan circulaire des structures gauloises et le tracé circulaire de la *cella* du II^e siècle p.C. Les récentes fouilles ont permis de préciser que la *cella* ronde n'appartient pas à une phase antérieure du temple à podium. La fréquentation du monument est attestée jusqu'au second quart du IV^e siècle p.C.

Mars Mullo, la divinité honorée dans le sanctuaire, est identifié grâce à deux bases de statue datées du I^{er} siècle p.C., peut-être du règne de Claude³. Ce dieu est uniquement connu dans l'Ouest de la Gaule, à Athées, à Nantes et à Rennes⁴, mais nous ne possédons pas de documents sur ses attributions. A l'exception de quelques statuettes (Vénus, déesses-

mères ou enfants souriant), aucun ex-voto n'a été identifié. Si, au I^{er} siècle, le dieu fait l'objet de dédicaces de particuliers, à partir de la seconde moitié du II^e siècle, les inscriptions émanent de la *civitas* des Aulerques Cénomans⁵.

La découverte exceptionnelle du chantier de construction du temple sur podium permet de suivre les différentes étapes de mise en œuvre. Des blocs en grand appareil partiellement équarris, abandonnés sur l'aire de travail inférieure, sont recouverts par un premier remblai sur lequel s'installent une seconde aire et un grand bâtiment lié au travail des métaux, puis de la pierre (édifice 6). Le matériel d'une fosse-dépotoir, contemporaine de cette étape, date les travaux entre 120 et 140 p. C. Le démontage de l'atelier 6 est scellé par un épais remblai qui supporte le radier de la cour. On peut donc placer l'achèvement du temple vers 150-160 p.C. Le quadriportique qui fait partie du projet initial, est bâti immédiatement après le temple et il est terminé vers 170 p.C.⁶ Ainsi une vaste terrasse artificielle de 120 m sur 120 m a été aménagée pour asseoir ce sanctuaire et mettre en valeur certaines composantes du monument, en particulier le temple mais aussi le portique oriental (5,64 m de dénivelée entre le sol de circulation de la galerie sud et le sol antique au pied du mur nord du péribole qui sert de mur de soutènement).

LE QUADRIPORTIQUE ET LES ENTRÉES MONUMENTALES

La composition d'ensemble du sanctuaire est désormais bien connue et ressemble à celle du sanctuaire de Vésone à Périgueux avec quelques particularités (abside à l'ouest, exèdres) et les aménagements de la cour complètent notre connaissance sur les installations liées au rituel et aux offrandes (fig. 1). Un portique externe, appuyé contre l'aile orientale du péribole, agrmente la

1. Biarne, éd. 1974, 58-78 ; Bernier *et al.* 2002 avec la bibliographie antérieure.

2. La plupart du matériel est publié dans Gruel & Brouquier-Reddé 2003 et Brouquier-Reddé & Gruel (2004) ; voir aussi Brouquier-Reddé *et al.* (sous presse). Sur les comparaisons typologiques, consulter Brouquier-Reddé & Gruel (à paraître).

3. Selon la datation établie par Fr. Bérard in : Gruel & Brouquier-Reddé 2003, 46, n° 30-31 (contra Wuillemier dans *ILTG*, 343-344).

4. Naveau 2000.

5. Fr. Bérard in : Gruel & Brouquier-Reddé 2003, 112, 122-123, n° 160, 166-168.

6. La datation des différentes étapes a été établie d'après des fourchettes extrêmes de fabrication de la céramique. En tenant compte des témoignages épigraphiques de travaux à Rome, la durée du chantier de construction devrait être réduite. Cependant, on peut aussi imaginer que les étapes de mise en œuvre ont été rythmées par les financements. Les fouilles ultérieures permettront sans doute d'affiner cette datation.

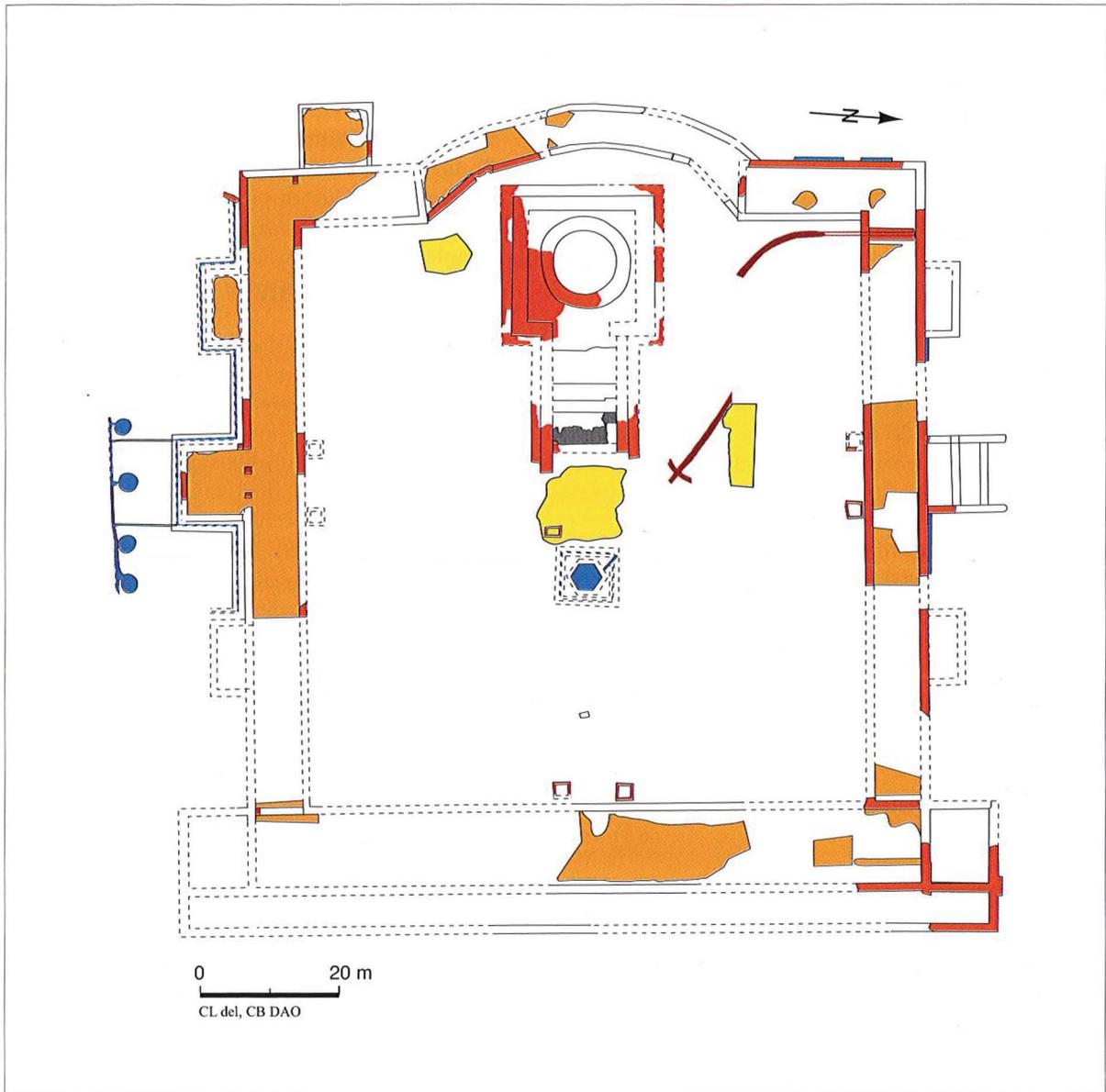


Fig. 1. Plan du dernier état du sanctuaire de *Mars Mullo* (Allonnes).

façade principale, dominant la vallée de la Sarthe. A l'extrémité nord, le portique devait être fermé par un mur de refend⁷ contrebuté par un contrefort, en raison de la déclivité du terrain. On restitue, par symétrie, un mur identique au sud. Le sol en terre battue de cette galerie externe est plus bas d'une dizaine de centimètres que celui de la galerie est. Une simple marche permettait l'accès au sanctuaire, grâce à un aménagement externe du terrain.

L'existence d'une entrée axiale orientale est confirmée par la découverte de deux structures quadrangulaires⁸ (B5 et B6) de 2,30 sur 2,60 m de côté, espacées de 6,40 m qui flanquaient l'escalier d'accès à la cour (esc. 8). Cet escalier restitué rattrapait la dénivelée de 0,80 sur 0,90 m entre la cour et le sol de circulation du portique oriental⁹. Côté externe, les vestiges d'un porche¹⁰ ont totalement disparu lors des récupérations de matériaux. Les deux entrées latérales orientales, dans l'axe des galeries sud et nord, sont encore hypothétiques¹¹.

Du côté nord, un escalier axial (esc. 6) de 24 marches, large de 9 m, franchissant une dénivelée de 4 m, bordé d'une rampe maçonnée et peinte¹², est

restitué d'après les vestiges des murs d'échiffre, longs de 11,50 m et des murs de refend. Il donne accès à une entrée monumentale, vraisemblablement précédée d'un porche, avec un sol surbaissé de 32 cm au niveau de la galerie (esc. 4-5), et encadrée, côté cour, par deux structures carrées (B3 et B4) de 2,50 sur 2,60 m, espacées de 7,75 m, identiques à celles de l'est.

Le quadriportique, construit en *opus mixtum* avec le matériau local – le grès roussard –, de plan rectangulaire (112 m est-ouest sur 98 m nord-sud) s'incurve à l'ouest et forme une abside encadrant le temple¹³. La galerie orientale très large¹⁴, sans trace de support interne, est flanquée de deux pavillons d'angle (D et E). Aucun vestige d'un départ d'escalier menant à l'étage supérieur n'a été repéré dans ces deux pièces¹⁵. Des escaliers facilitent la circulation dans la galerie périphérique, de part et d'autre de l'abside ouest et entre les galeries orientale et nord. Entre le sol des portiques sud et nord, une dénivelée de 1,42 m est compensée par deux volées de marches, l'une située au sud de l'abside ouest (esc. 2), l'autre restituée au nord de celle-ci (esc. 3). Un autre escalier (esc. 7) a été localisé à la jonction des galeries est et nord.

	LARGEUR EXT./INT. (M)	LONGUEUR INT. (M)	LONGUEUR STYLOBATE (M)
Portiques nord et sud	9 / 6,60	84	85
Portique ouest	8,50/6,50 et 6,5/5 au centre	96	sections rectilignes : 19 x 2 section semi-circulaire : 51,71
Portique est interne	12,90/10,20	95,40	82
Portique est externe	6,80/4,40	115	115

Tableau 1. Dimensions des portiques du sanctuaire de *Mars Mullo*.

7. Voir la restitution du sanctuaire de Vésone à Périgueux dans le présent volume, p. 13-52. Sur d'autres exemples de portique de façade, voir Brouquier-Reddé & Gruel (à paraître).

8. Il s'agit plus vraisemblablement de bases de statue ou d'autel que de socles d'un porche.

9. Au sanctuaire de Vésone (Périgueux), un escalier, qui se développe le long de la colonnade orientale, donne accès à la cour. La présence des bases B5 et B6 empêche de restituer un escalier identique.

10. Outre celui du sanctuaire de Vésone à Périgueux, sur les autres exemples connus, voir Brouquier-Reddé & Gruel (à paraître).

11. Elles existent à Corseul (Formigé 1944, 66-67, fig. 16 et Provost 1999).

12. Voir l'étude d'une plaque d'enduit peint par Cl. Allag in : Gruel & Brouquier-Reddé 2003, 100 n° 144.

13. On observe un plan identique à la Maison Carrée de Nîmes. Sur ce type de portiques semi-circulaires, se reporter à Brouquier-Reddé & Gruel (à paraître).

14. La largeur double de la galerie orientale est adoptée au sanctuaire de Vésone à Périgueux ; sur les autres exemples connus, voir Brouquier-Reddé & Gruel (à paraître).

15. L'hypothèse de pavillons d'angle aurait été provisoirement envisagée par J.-Cl. Golvin lors de l'étude de restitution du sanctuaire de Vésone.

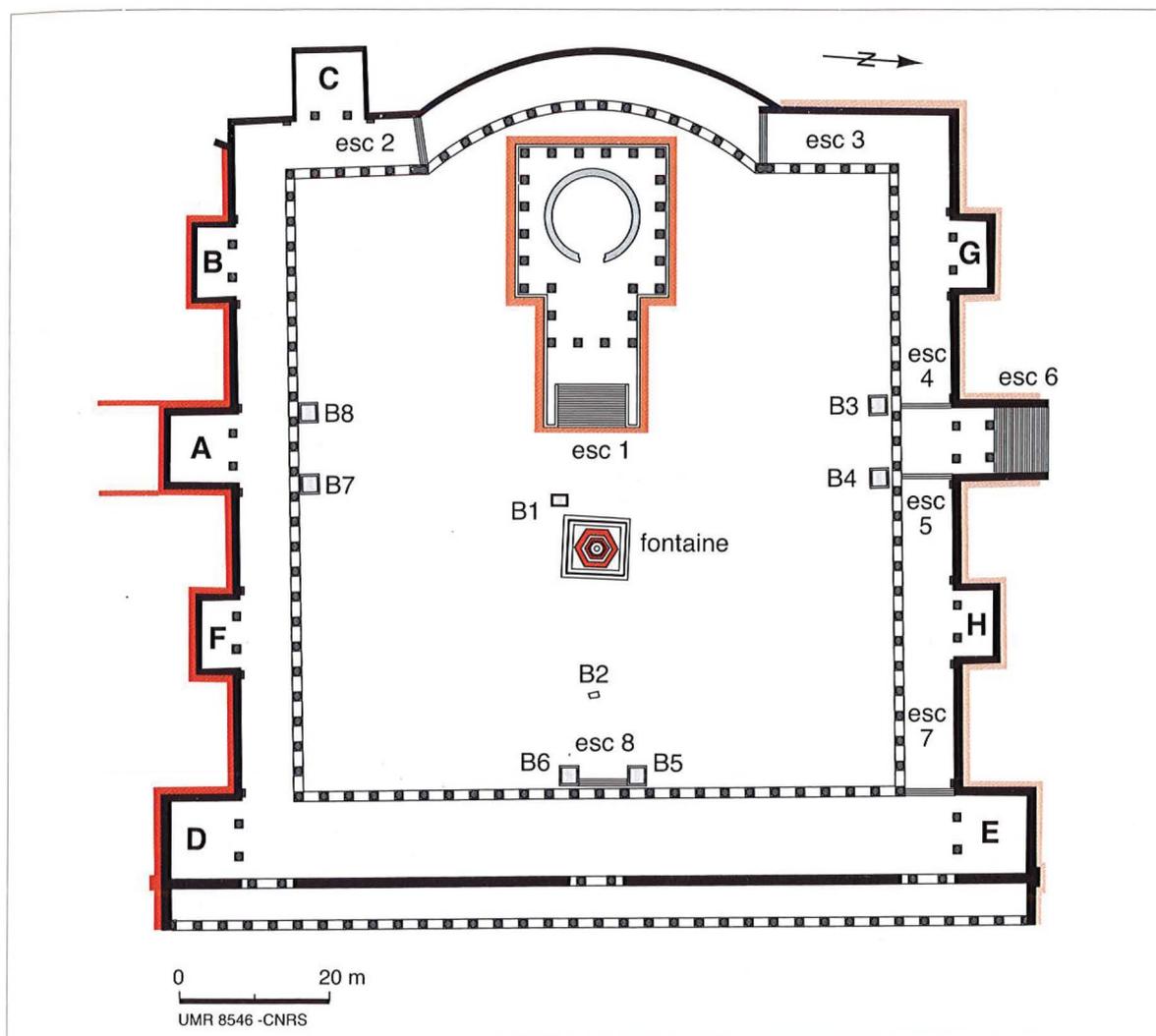


Fig. 2. Plan restitué du dernier état du sanctuaire de *Mars Mullo* (Allonnes).

Les galeries ne conservent qu'un seul béton de sol, lissé composé d'un mélange de chaux, de sable siliceux, de graviers et de cailloux en calcaire. Ce sol couvre l'espace intérieur de la galerie jusqu'au bord interne du stylobate dont l'assise supérieure en grand appareil a été totalement récupérée. Peu d'indices déterminent le rythme de la colonnade à l'exception des entraxes de l'exèdre A (3,30 et 3,50 m). On pourrait placer, selon un entraxe moyen de 3,36 m sur les portiques¹⁶, 26 colonnes pour les portiques nord et sud, 25 pour le portique est, 28 sur celui de l'ouest (6 colonnes sur chaque section rectiligne et 16 colonnes sur le stylobate de

l'abside¹⁷), et 35 pour le portique de façade orientale. L'ordre du portique, très fragmentaire, ne pourra être restitué que proportionnellement à l'ordre du temple (fig. 2).

Les portiques sont rythmés par des exèdres quadrangulaires ou rectangulaires, ouvertes de plain-pied sur la galerie selon le principe du *templum*

16. Cet entraxe diminue si on restitue un entrecolonnement plus large (3,45 m) dans l'axe des exèdres ou des entrées.

17. Deux colonnes jumelées devaient supporter les jonctions de la zone centrale du portique occidental.

Pacis à Rome¹⁸. Aucune trace d'aménagement spécifique n'a été trouvée à l'intérieur des exèdres. Sur le portique sud, s'ouvre une grande exèdre quadrangulaire axiale (A), flanquée de deux exèdres barlongues (B et F), deux fois moins profondes. Elle présente une baie divisée en trois ouvertures par deux colonnes dont il ne reste que les plinthes en brique, distantes de 2,50 m ; les passages latéraux sont larges de 2,30 m. Un dispositif identique est proposé pour les autres exèdres et éventuellement pour les pavillons d'angle. On pourrait restituer, côté cour, dans l'axe de l'exèdre centrale, deux bases (B7 et B8) identiques à celles qui ornent les deux entrées monumentales. Le portique ouest présente, dans sa partie centrale, une galerie semi-circulaire plus étroite, construite pour assurer la jonction technique des galeries sud et nord. Elle est flanquée d'une seule exèdre quadrangulaire (C), ouverte sur la galerie rectiligne sud-ouest, aucune n'existe symétriquement sur la section nord-ouest. Au portique nord, deux exèdres latérales (G et H), identiques à B et F, encadrent la porte monumentale axiale nord (tableau 2).

Le mur de fond des galeries a reçu un décor mural peint et un décor d'applique. Des panneaux plaqués (orthostates et bandes de séparation) à encadrement mouluré ornent le soubassement. La grande quantité de plaques en pierre de revêtement mural

et les croquis préparatoires conservés au revers de certaines plaques confirment la présence de ces décors composés. Des baguettes, sous forme de minces liserés au profil convexe et disposés en saillie par rapport à la paroi, assurent les transitions entre le placage de pierres décoratives du soubassement et les panneaux peints soulignées par les colonnes corinthiennes également peintes de la zone médiane¹⁹. Les moulures d'applique et les chambranles²⁰ encadrent les panneaux ainsi que les ouvertures (fenêtres, baies et portes).

Des pilastres d'applique, d'une hauteur de 2,45 m, flanqueraient l'entrée des exèdres en zone médiane²¹. Ils reposent sur un dé en applique, décoré d'une base et d'un couronnement, placé en zone basse. Ils reprennent l'ordre corinthien du temple. La base rappelle la mouluration d'une base à plinthe et à double tore de style attique. Les chapiteaux sont de style corinthien avec un traitement de la feuille d'acanthé plus libre, laissant place à la figuration. Ces éléments ont été, en majorité, sculptés dans un calcaire cristallin (roche métamorphique du synclinal de Sablé-sur-Sarthe) et, pour quelques exemplaires, dans un marbre blanc d'origine pyrénéenne. Les fûts à rudentures et listels sont en grès fin, de couleur beige à roux, d'origine locale (psammite de Sillé-le-Guillaume en Sarthe). La mouluration lisse de l'entablement est d'ordonnance classique sans reprendre le décor de

	DIMENSIONS EXT. /INT. (M.)	PARTICULARITÉS
Exèdre A centrale sud	l. 11 x pr. 9/l. 9 x pr. 8	sol et deux plinthes de colonne
Exèdre B sud	l. 10,7 x pr. 5/l. 9 x pr. 4	sol
Exèdre F sud	l. 11 x pr. rest. 5,10 / l. 9 x pr. rest. 4	non fouillée
Exèdre C ouest	l. 10,7 x pr. 9/l. 9 x pr. 8	sol
Exèdre G nord	l. 11 x pr. 4,9/l. 9 x pr. 3,90	détruite sous le sol de circulation
Exèdre H nord	l. 10,80 x pr. rest. 4,80 / l. 9 x pr. 3,90	détruite sous le sol de circulation
Pavillon d'angle sud-est D	l. 12,60 x 11/l. 10,40 x pr. 8,40	détruit sous le sol de circulation
Pavillon d'angle nord-est E	l. 12,60 x 11/l. 10,40 x pr. rest. 8,40	non fouillé

Tableau 2. Dimensions des exèdres et des pavillons d'angle du sanctuaire de *Mars Mullo*.

18. Ce modèle est reproduit dans plusieurs sanctuaires provinciaux ; sur les autres exemples connus, voir Brouquier-Reddé & Gruel (à paraître).

19. Étude de Cl. Allag in : Gruel & Brouquier-Reddé 2003, 99 n° 143.

20. Ginouvès 1992, 48, pl. XX.

21. Gruel & Brouquier-Reddé 2003, 102-103, n° 149-154.

l'architecture monumentale. D'après les indices de répartition, chaque exèdre aurait reçu un décor interne qui lui serait propre. La grande majorité des éléments du placage de la zone inférieure est taillée dans des calcaires à entroques gris à noirs (roches métamorphiques du synclinal de Sablé-sur-Sarthe). Les baguettes et les moulures linéaires de transition sont réalisées en calcaire cristallin gris clair à blanc (roche métamorphique du synclinal de Sablé-sur-Sarthe). Ce matériau se rapproche des marbres blancs importés et est utilisé comme succédané du matériau noble. Les formes arrondies et angulaires souhaitées pour ces placages muraux ont conduit à la sélection quasi systématique de cette roche métamorphique claire aux qualités décoratives indéniables (couleur, aspect cristallin, beau poli...).

Les galeries présentaient une toiture à double pente sauf le portique externe de la façade orientale. A l'extérieur, le péribole a reçu un enduit uniforme rouge de protection²². Un système de caniveau extérieur longe le bas du péribole, renforcé au sud, à hauteur de l'exèdre A, par deux caniveaux transversaux, un fossé et cinq puisards.

LA COUR ET LA FONTAINE HEXAGONALE

Le temple est décentré vers l'ouest, dans l'abside du portique ouest ; une vaste cour (80 sur 82 à 92 m) s'étend sur une superficie de 7 185 m². Un simple radier matérialise le sol de circulation de la cour autour du temple à l'est, au sud et au nord. Aucune trace ne subsiste d'un éventuel pavement de dalles. Plusieurs monuments sont disposés par rapport à l'axe privilégié est-ouest devant le temple. Une base d'offrande (B1), rectangulaire à encadrement de tuiles (1,20 sur 2,40 m), est légèrement décalée vers le sud, à 10 m environ du mur d'échiffre sud. Elle pourrait être le soubassement d'une colonne ciselée dont la présence est attestée par plusieurs fragments²³. La base d'une statue (B2), en calcaire coquiller, est placée à 12 m du portique oriental. Une

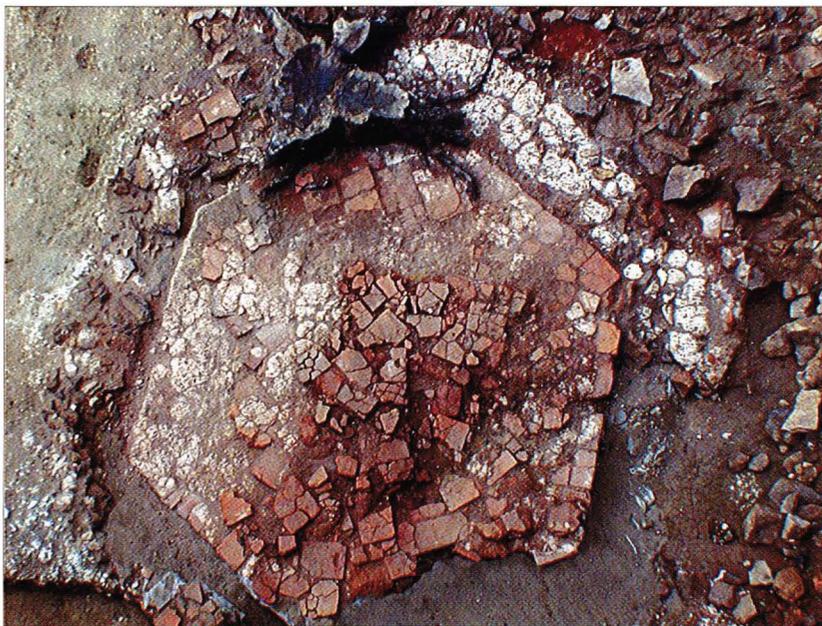


Fig. 3. Vue de la fontaine hexagonale du sanctuaire de *Mars Mullo* (Allonnes).

fontaine se situe à 13 m de l'escalier du temple, dans l'axe de celui-ci, et à 28 m du portique oriental.

Il ne reste que le soubassement de forme hexagonale (de 3,70 m sur 4,30 m, L. côté 2,15 m) de la fontaine monumentale (fig. 3)²⁴. Un radier de deux assises de blocs en grès est recouvert par quatre lits de tuiles liées au mortier de tuileau. Une maçonnerie peu large, en grès roussard et recouverte de mortier de tuileau, épouse la forme hexagonale du soubassement et pourrait avoir supporté un caniveau. Un double aménagement quadrangulaire en grès éocène, plus ou moins parementé, entoure l'ensemble et pourrait correspondre à un socle autour du bassin. Une canalisation à parois de tuiles, liées au mortier de tuileau, évacue l'eau vers le nord-ouest. Aucune relation directe avec le caniveau du temple n'a été repérée. Aucune trace d'adduction d'eau n'a été découverte.

22. Cet enduit de protection externe, souvent mêlé à du mortier de tuileau, était d'usage dans tous les sanctuaires, voir les traces conservées sur les sanctuaires de Dougga (Golvin & Khanoussi, sous presse, p. 68).

23. Fr. Gury in : Gruel & Brouquier-Reddé 2003, 131-133 n° 177-180.

24. Des fontaines publiques, de même forme, sont connues à Djemila (fontaine du marché de Cosinius), et à Dougga, au nord du capitol. A Timgad, la fontaine de Liberalis est de plan octogonal (Gros 1996, fig. 492) avec une vasque hexagonale d'après les blocs à proximité.

Le parapet de ce bassin, composé de six plaques posées de chant, est reconstitué à partir d'une plaque moulurée en marbre blanc pyrénéen avec des poteaux corniers de plan trapézoïdal²⁵. La longueur complète de cette plaque (L. 1,58 m) laisse penser que le parapet était placé à l'intérieur du socle hexagonal : on obtient ainsi un bassin de 3,40 m sur 2,90 m (fig. 4-5). Ces plaques, scellées entre elles au plomb, n'étaient pas encastrées dans des blocs rainurés car le scellement inférieur se situe à 2 cm du bas de la plaque, mais simplement calées avec le dallage. Il ne reste aucune trace aujourd'hui de la vasque centrale habituellement peu profonde et portée par un pied haut. Une trentaine de fragments, avec une mouluration saillante, taillés dans un marbre lie-de-vin de Normandie, pourrait correspondre au revêtement au pied de la vasque. Au contact de l'eau, des traces de concrétion se sont formées sur certains éléments qui devraient être replacés en partie basse, d'après la présence de mortier hydraulique. Plusieurs plaques du mécanisme de vidange se distinguent de celles du revêtement par une épaisseur supérieure à 6,5 cm, mais aussi par une mouluration particulière et des traces laissées par une pièce métallique venant se fixer sur ces plaques.

Les blocs d'entablement en marbre rose de Laval en Mayenne, découverts à proximité, incitent à restituer un ordre de pilastres autour du bassin. Un bloc d'angle figure une architrave et une frise traitées en face lisse et séparées par une moulure saillante de type doucine et cavet ; un chanfrein souligne la transition avec la corniche.

Le matériel lapidaire, très abondant autour de la fontaine, regroupe essentiellement des éléments du revêtement : 855 fragments de plaques dont quelques éléments décoratifs (*opus sectile*) et cinq plinthes. L'analyse du décor, d'après les formes reconnues, permet d'identifier un revêtement de sol. Aucun élément ne montre de trous d'agrafes métalliques pour une pose verticale. De même, il n'y a ni baguette, ni moulure d'ornement constituant les liserés de transition et les encadrements dans un décor plaqué. Parmi les vingt-deux roches représentées, aux couleurs et natures géologiques différentes, cinq d'entre elles se distinguent par leur quantité et leur utilisation dans l'architecture de la fontaine (tableau 3).

Plusieurs indices géologiques et architecturaux orientent la restitution du sol du bassin. Le schiste ardoisier noir bleuté, d'utilisation rare dans le sanctuaire, était très présent dans ce secteur. Imperméable et résistant, il se prête parfaitement aux revêtements de bassin. Son utilisation est connue dans des édifices antiques régionaux et en particulier dans les thermes d'Entrammes en Mayenne. De même, une plinthe en calcaire, couverte de concrétions de calcite par un séjour prolongé dans l'eau, indique l'usage de ce matériau dans le bassin. Le marbre blanc, le calcaire beige et le schiste ardoisier noir sont les trois seuls matériaux qui conservent des traces de mortier hydraulique. Ils constituaient le revêtement principal du bassin. D'un point de vue décoratif, l'opposition des couleurs claires et noires indique le style d'ornement adopté.

MATÉRIAU	PROVENANCE	NOMBRE DE FRAGMENTS	POURCENTAGE
Marbre rose	synclinal de Laval, Mayenne	270	31.57 %
Marbre lie-de-vin	marbre de Vieux, Calvados	259	30.29 %
Marbre blanc	origine pyrénéenne supposée	97	11.34 % *
Calcaire fin beige	origine locale	64	7.48 %
Schiste ardoisier	origine locale	54	6.31 %

Tableau 3. Plaques de revêtement du sol du bassin de la fontaine du sanctuaire de *Mars Mullo*.

25. Cf. Gruel & Brouquier-Reddé 2003, 106-107 n° 156-157. Temple de Genainville (Mitard 1993, 49, fig. 12, pl. II, V : parapets de bassin non identifiés). Sanctuaire des Victoires de Caracalla à Dougga en Tunisie (Brouquier-Reddé 2003, 462 et n. 48-51 : parapets de bassin

et autres exemples cités). Sanctuaire du Cigognier d'Avenches (Bridel 1982, 110-111 n° 88-89, pl. 100.7 : parapet ou garde-corps). Cette dernière hypothèse est restituée au sanctuaire de Caelestis à Dougga (Golvin & Khanoussi 2005, 176, fig. 150 et 160).

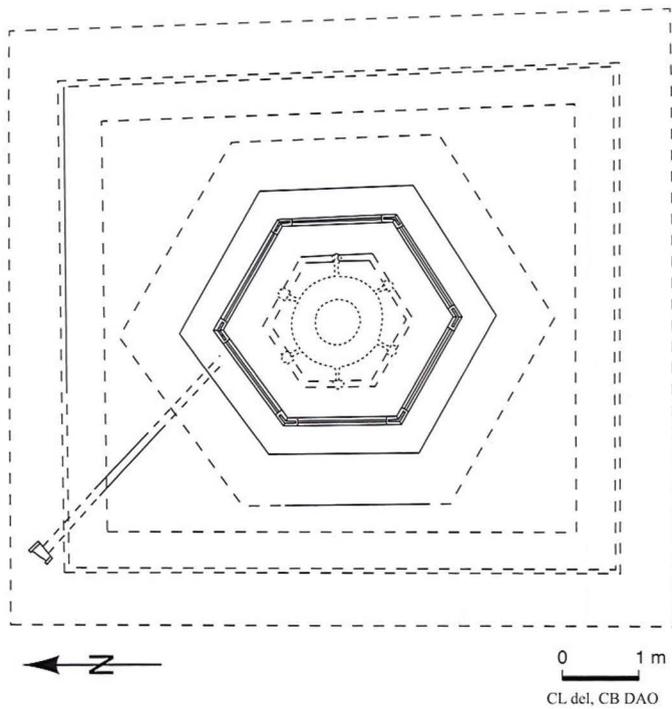


Fig. 4. Plan restitué de la fontaine du sanctuaire de *Mars Mullo* (Allonnes).

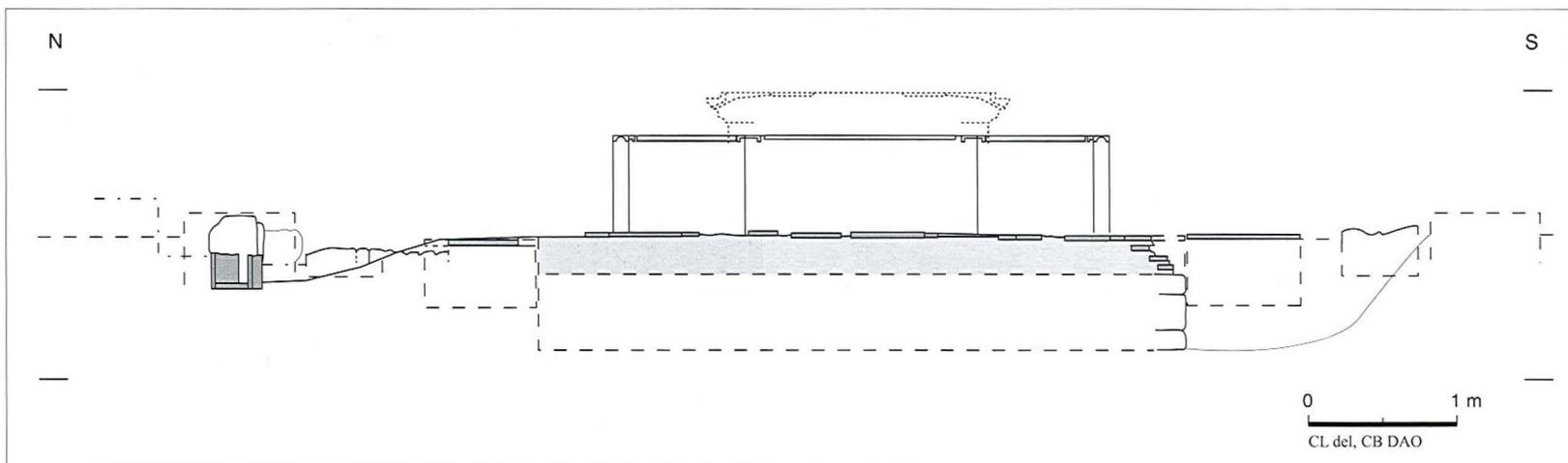


Fig. 5. Élévation restituée de la fontaine du sanctuaire de *Mars Mullo* (Allonnes).

Une raison économique a conduit à l'utilisation simultanée de matériaux locaux et importés. On peut supposer également une volonté de différencier le décor du pavement, par opposition aux éléments d'applique et aux blocs de marbres roses. Les placages sont de formes carrées et triangulaires aux dimensions variables, ce qui caractérise un dallage sans ordonnancement. Pourtant quelques éléments géométriques colorés (*opus sectile*) pourraient déterminer une zone dotée d'un décor particulier. Les formes et les couleurs sont plus variées. Des plinthes noires, beiges et rouges et des plaques géométriques, carrées et rondes, de couleurs jaunes, grises, roses, et blanches veinées, pourraient constituer une composition centrée.

LE PLAN DU TEMPLE

Orienté à l'est, le temple est partiellement engagé dans l'espace semi-circulaire de la cour sur 5 m, mais il ne s'intègre pas dans la galerie de l'abside du portique ouest²⁶, il en est distant de deux mètres environ. Il est placé à égale distance des portiques nord et sud (33,90 m) et à 54,90 m du portique est (fig. 6). On restitue un temple tétrastyle, péripète, d'ordre corinthien sur podium avec un escalier axial, une plate-forme, un *pronaos* et une tour-*cella* ronde



Fig. 6. Vue du temple de Mars Mullo (Allonnes).

26. Ce qui est le cas à Corseul ; sur d'autres exemples connus, voir Brouquier-Reddé & Gruel (à paraître).

entourée d'une galerie quadrangulaire, variante unique dans cette série d'édifices²⁷.

Le plan du podium du temple peut être facilement recomposé d'après les vestiges de la semelle de fondation du stylobate de la colonnade et le tracé des murs spoliés (fig. 7). Le sommet de la semelle sud a conservé des aplats de mortier et correspond au lit d'attente de blocs en grand appareil du parement du podium. Les fondations maçonnées, larges de 2,10 m et profondes de 2 m environ, mesurent 19,90 m de côté autour de la *cella*. Elles se prolongent vers l'est sur 16,91 m²⁸. La fondation du mur antérieur du podium, large de 12,40 m, qui servait d'accroche à l'escalier axial, a été entièrement épierrée. Les fondations des deux murs d'échiffre, larges de 1,65 à 1,80 m, encadrent l'emplacement du radier de l'escalier dont la surface de pose, matérialisée par un fin lit de mortier et quelques pierres, donne les dimensions de l'escalier (5,50 m de profondeur pour une largeur de 8,90 m). Un mur de refend transversal, dont la tranchée de récupération est très large, ne peut correspondre qu'au stylobate de la colonnade antérieure. L'espace entre l'escalier et la façade était aménagé en une terrasse, profonde de 4,86 m. Ainsi nous restituons une façade antérieure en retrait par rapport au mur oriental du podium²⁹.

A partir du plan restitué du podium, long de 31,21 m sur 12,40 m de large en façade antérieure et 19,90 m en façade postérieure, on peut tracer les différentes composantes de l'édifice, et en particulier la colonnade. Les piles de fondation des colonnes ayant été partout arrachées, nous ne pouvons raisonner qu'à partir de la longueur de la façade antérieure pour la reconstituer. Nous disposons donc d'une distance de 10,58 m, en soustrayant le décrochement du couronnement du podium et deux demi-colonnes (12,40 m - [(0,35 x

27. Sur l'origine de ce plan, se reporter à la communication de D. Tardy dans ce même volume, 000-000. Aux temples à *cella*-tour présentés lors de la table-ronde, s'ajoutent d'autres exemples développés dans Brouquier-Reddé & Gruel (à paraître).

28. L'étude archéologique a montré une différence dans la longueur des fondations, vraisemblablement une modification de la construction. La restitution est basée sur le mur d'échiffre nord plus court que celui du sud. La première marche est placée dans l'alignement de l'extrémité de ces murs.

29. Comme au temple des Victoires de Caracalla à Dougga, cf. Brouquier-Reddé 2003, 463 (autres exemples cités). Sur ces plate-formes, cf. Ulrich 1994, 249-304. L'autel peut être restitué dans l'escalier ou sur la terrasse du podium car aucune trace de son soubassement ne subsistait sur le radier de la cour, devant le temple.

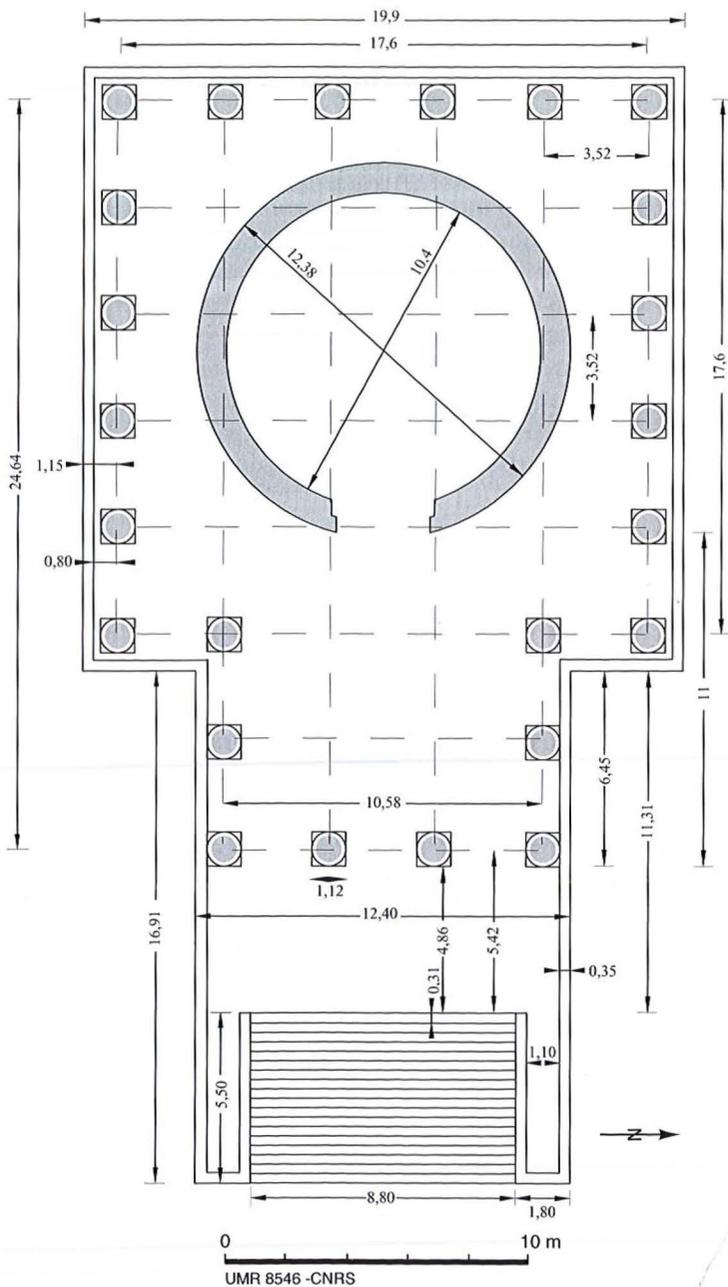


Fig. 8. Plan restitué du temple de *Mars Mullo* (Allonnes).

2) + (0,56 x 2)], pour calculer la mesure de l'entraxe. Deux hypothèses, basées sur un raisonnement mathématique, ont été étudiées : l'hypothèse 1 propose une façade hexastyle avec un entraxe moyen de 2,11 m, l'hypothèse 2 restitue une façade tétrastyle avec un entraxe moyen de 3,52 m. En reportant ce tracé régulateur basé sur un entraxe identique, l'hypothèse 1 ne peut être retenue, car on ne peut replacer les colonnes à la jonction du porche et de la *peristasis* avec le même entraxe³⁰. L'hypothèse 2 serait donc la seule cohérente et techniquement réalisable³¹ ; l'entraxe peut varier si l'entrecolonnement axial de la façade antérieure est plus large³². Cet entraxe moyen est reproduit sur l'ensemble de la colonnade, entraînant un retrait de la colonnade de 0,24 m par rapport au bord du podium pour respecter la même longueur : ainsi trois colonnes formaient la colonnade latérale du *pronaos*, soit une profondeur de 11 m ; deux colonnes aux angles nord-est et sud-est du porche assuraient la jonction avec la colonnade de la *peristasis* ; les façades latérales et postérieure de la *cella* comportaient six colonnes³³ (fig. 8-10).

Un caniveau, formé de blocs en grand appareil creusés d'une rigole semi-circulaire³⁴ et posé sur une fondation maçonnée, ceinture le podium sur trois de ses faces. Ce système de drainage se refermait à l'est, soit sous la première marche de l'escalier comme au mausolée de Lanuéjols (Lozère)³⁵, soit en avant de celle-ci. Une évacuation des eaux par une canalisation latérale devait exister pour écouler les eaux à l'extérieur du sanctuaire, vraisemblablement vers le drain de la porte nord.

30. Le calcul fondé sur le rapport des modules (d , du fût x 3 = 0,83 m x 3 = 2,49 m) ne donne pas, non plus, une solution réalisable.

31. Des architraves de plus de 4 m couvrent la colonnade de la façade du Capitole de Dougga. On restitue des architraves de 3,30/3,35 m au temple de Barzan (consulter P. Aupert dans le présent volume, p. 53-68).

32. Un entrecolonnement axial plus large a été observé sur de nombreux temples italiens et provinciaux.

33. L'hypothèse d'un temple périptère avait été retenue par P. Téroüanne (Biarne, éd. 1974, 64, fig. IV), mais celui-ci proposait un nombre plus important de colonnes latérales (7) pour le *pronaos*, car il restituait une colonnade antérieure hexastyle en façade de l'escalier. Huit colonnes encadraient les trois côtés de la *cella*.

34. Un bloc est encore en place au sud du temple.

35. Jouliat *et al.* 2000. Sur d'autres exemples en Gaule, se reporter à Brouquier-Reddé & Gruel (à paraître).

L'ÉLEVATION DE LA FAÇADE ANTÉRIEURE DU TEMPLE

Le niveau de circulation de la cour, fixé par le sommet du caniveau du temple et le radier de son sol, situe la base du podium du temple. La maçonnerie, partiellement conservée à l'angle sud-est, mais dont le parement externe en grand appareil a été arraché, correspond au blocage interne du podium et son sommet fixe la hauteur du podium (4,05 m avec le dallage de la *peristasis*)³⁶. Ce blocage est collé contre les fondations de la *cella* circulaire et il s'appuie sur ses fondations rentrantes. Il repose également sur la semelle de fondation du stylobate de la colonnade. Sa surface supérieure, composée d'un radier de petites pierres, est en aplat ; elle recevait le dallage de la *peristasis*. Un bloc de couronnement du podium permet de restituer, par symétrie, la mouluration de la base du podium³⁷. D'après cette hauteur et d'après l'empreinte du radier, l'escalier devait comporter une volée de dix-neuf marches de 0,31 m de profondeur et de 0,21 m de hauteur ; la moulure de couronnement des murs d'échiffre venait buter contre la dernière marche de l'escalier³⁸.

Les blocs architecturaux appartenant au temple sont tous en calcaire dur, d'origine locale, à l'exception des blocs figurés sculptés en tuffeau. Plusieurs éléments reconstituent l'ordre du temple³⁹ (fig. 9). Des fragments de tore de deux modules différents appartiennent à une base de style attique⁴⁰

d'une hauteur de 0,34 m (0,48 m avec la plinthe) et de 1,12 m de largeur. Le fût décoré de 19 rudentures et de 19 listels⁴¹ est composé de plusieurs tambours dont la hauteur est supérieure à 0,67 m⁴². Le chapiteau corinthien est taillé dans deux blocs. Le bas de la première couronne du chapiteau (h. 0,05 m) est figuré sur le tambour supérieur rudenté décoré d'un astragale, ce qui confirme que le fût était rudenté sur toute sa hauteur et que le diamètre inférieur du fût, correspondant au diamètre de l'astragale, était de 0,83 m. Le bloc supérieur (h. 0,90 m) est complet et présente un abaque, dont le cavet est décoré de languettes inclinées⁴³.

L'élévation de la colonne peut être calculée en appliquant le rapport de proportions de l'ordre corinthien⁴⁴. Cette méthode de restitution permet de définir, d'une façon plus proche de la réalité que les principes de Vitruve, les proportions générales de l'ordre. La hauteur du chapiteau et le diamètre de l'astragale orientent sur le choix du schéma B⁴⁵ pour calculer l'ordre du temple de *Mars Mullo* (tableau 4).

A l'exception d'un bloc de frise, les autres éléments de l'entablement de la façade du temple sont trop fragmentaires pour les replacer dans une restitution. Aucun bloc de l'architrave qui devait amorcer la frise sur 9 cm n'a été retrouvé. Un fragment orné d'un bouclier rond permet de

	SCHÉMA B	MESURE CONNUE OU RESTITUÉE D'APRÈS LES FRAGMENTS (M)	MESURE RESTITUÉE (M) D'APRÈS LA HAUTEUR DU CHAPITEAU 0,955
Hauteur de la base	3/7	rest. : 0,34/0,48 (plinthe)	0,41
Hauteur du fût	50/7		6,82
Hauteur du chapiteau	1	complet : 0,955	0,95
Hauteur de la colonne	60/7		8,23
Diamètre inférieur du fût	6/7	rest. : 0,83 d'après l'astragale	0,82
Diamètre supérieur du fût		complet : 0,66	
Diamètre de l'astragale		rest. : 0,83 (environ)	0,82

Tableau 4. Restitution de l'ordre du temple de *Mars Mullo* selon le schéma B de M. Wilson Jones.

36. La hauteur du podium est très importante par rapport à celle des autres monuments de la série.

37. Cf. Gruel & Brouquier-Reddé 2003, 62 n° 64.

38. Comme à la Maison Carrée de Nîmes.

39. Cf. Gruel & Brouquier-Reddé 2003, 60-62 n° 59-63.

40. Sa restitution est fondée sur la comparaison de la base du pilastre d'applique du quadriportique, cf. Gruel & Brouquier-Reddé 2003, 103 n° 154.

41. Le nombre classique de 24 n'a pas été respecté ; une variante avec 32 cannelures (alternativement larges et étroites) est attestée au temple d'Apollon Sosianus à Rome.

42. A Nîmes, la hauteur des huit tambours du fût varie entre 1,12 et 0,87 m, se reporter à Amy & Gros 1979, 45, pl. 13.

43. Sur ce type de chapiteau corinthien, consulter l'étude de D. Tardy (sous presse).

44. Selon une étude basée sur les mesures de dix exemples appartenant aux temples les mieux conservés de Rome : à ce propos, voir Wilson Jones 1989, 35-65 et *Id.* 2000.

45. Ce schéma est calqué sur celui du temple de Vespasien à Rome.

	PROPORTIONS DE NÎMES	HAUTEUR CONNUE ALLONNES (M)	HAUTEUR RESTITUÉE ALLONNES (M)
Architrave	5/15		0,55
Frise	4/15	0,47	0,47
Corniche	6/15		0,67
Entablement	1		1,67

Tableau 5. Restitution de l'entablement de la façade du temple de *Mars Mullo* d'après le rapport de proportions observé à la Maison Carrée de Nîmes.

restituer la hauteur de la frise à 0,47 m ; ce bloc inclut la première mouluration de la corniche (h. 9 cm) dont la hauteur totale n'a pu être établie avec précision. En appliquant le rapport de proportion de la Maison Carrée de Nîmes⁴⁶, calculé à partir d'une division en quinze modules égaux de l'entablement, on peut dessiner l'entablement de la façade du temple de *Mars Mullo* (tableau 5).

Un fragment de rampant gauche, couronné d'une cimaise, d'une hauteur de 0,77 m, confirme la présence d'un fronton. Son assemblage avec un autre fragment restitue un larmier d'une hauteur de 0,20 m, orné d'un motif en méandre interrompu à svastikas de type A2⁴⁷ et un soffite décoré d'un motif floral. Ce décor permet d'évaluer une inclinaison de pan de 25° et de calculer la hauteur du tympan qui devait mesurer 2,85 m environ. Un autre exemplaire de larmier de rampant, de même hauteur, présente des méandres interrompus de type 2⁴⁸ et un soffite avec des caissons hexagonaux. Ces éléments laissent supposer l'existence de deux frontons, l'un en façade antérieure, l'autre en façade postérieure, mais il est impossible d'attribuer précisément le décor propre à chacun. Plusieurs fragments d'une décoration figurée, sculptée dans le tuffeau, pourraient orner le tympan des frontons, mais leur état ne permet pas de reconstituer des scènes⁴⁹. Le sommet du fronton était couronné par un acrotère (fig. 9).

L'ÉLÉVATION DE LA TOUR-CELLA DU TEMPLE

Les fondations indépendantes de la *cella* de forme circulaire, surnommée la Tour-aux-Fées, sont construites à double parement en petit appareil et à blocage interne ; elles sont légèrement décalées vers le nord-ouest de 0,60 m. Leur base se situe à la même profondeur que celles des fondations de la colonnade. La largeur de 2,15 m se réduit, après quatre cordons d'assises de moellons en face interne et trois en face externe, à 1,15 m sous le sommet (disparu) de la semelle de fondation qui se règle, faute d'indices, sur le niveau supérieur de la maçonnerie du podium. Toutes les élévations conservées des *cellae*-tours gallo-romaines sont construites en petit appareil⁵⁰ et on peut supposer qu'il en était de même pour la tour d'Allonnes, à l'exception de l'entablement supérieur. Cette hypothèse est déduite de l'existence de deux blocs en grand appareil, de plan trapézoïdal, dont la face extérieure présente un décor d'armes. Ceux-ci appartenaient à la frise de l'entablement de la tour⁵¹. La *cella* s'élevait donc sans aucun doute plus haut que le fronton de la façade antérieure. Un autre bloc, de plan trapézoïdal, appartenant à une assise courante laisse supposer la présence d'une assise en grand appareil sous l'entablement. La largeur de ces blocs (0,99 m) correspond à celle de l'élévation de la *cella* et on obtient ainsi son diamètre interne de 10,40 m

46. Il n'existe pas d'étude identique à celle de l'ordre ; sur les proportions de Nîmes, voir Amy & Gros, 1979, 94-95, fig. 41. Ce temple se rattache au schéma A de M. Wilson Jones 1989 (cf. S. Harroussi, *Essai de définition d'un modèle de référence de l'ordre corinthien*, DEA, Bordeaux 3, 2000).

47. Variante de Ginouvès & Martin 1985, pl. 52, 6.

48. Ginouvès & Martin 1985, pl. 52, 10.

49. Étude de Fr. Gury in : Gruel & Brouquier-Reddé 2003, 123-130 n° 169-174. Quelques temples romains présentent des tympans figurés (voir le capitole de Dougga, le temple du Génie de la colonie à Tripoli).

50. À l'exception des pilastres en grand appareil engagés dans la maçonnerie de la *cella* de Barzan.

51. Les seuls éléments d'entablement attestés parmi tous les temples à *cella*-tour, cf. Gruel & Brouquier-Reddé 2003, 63, n° 65.

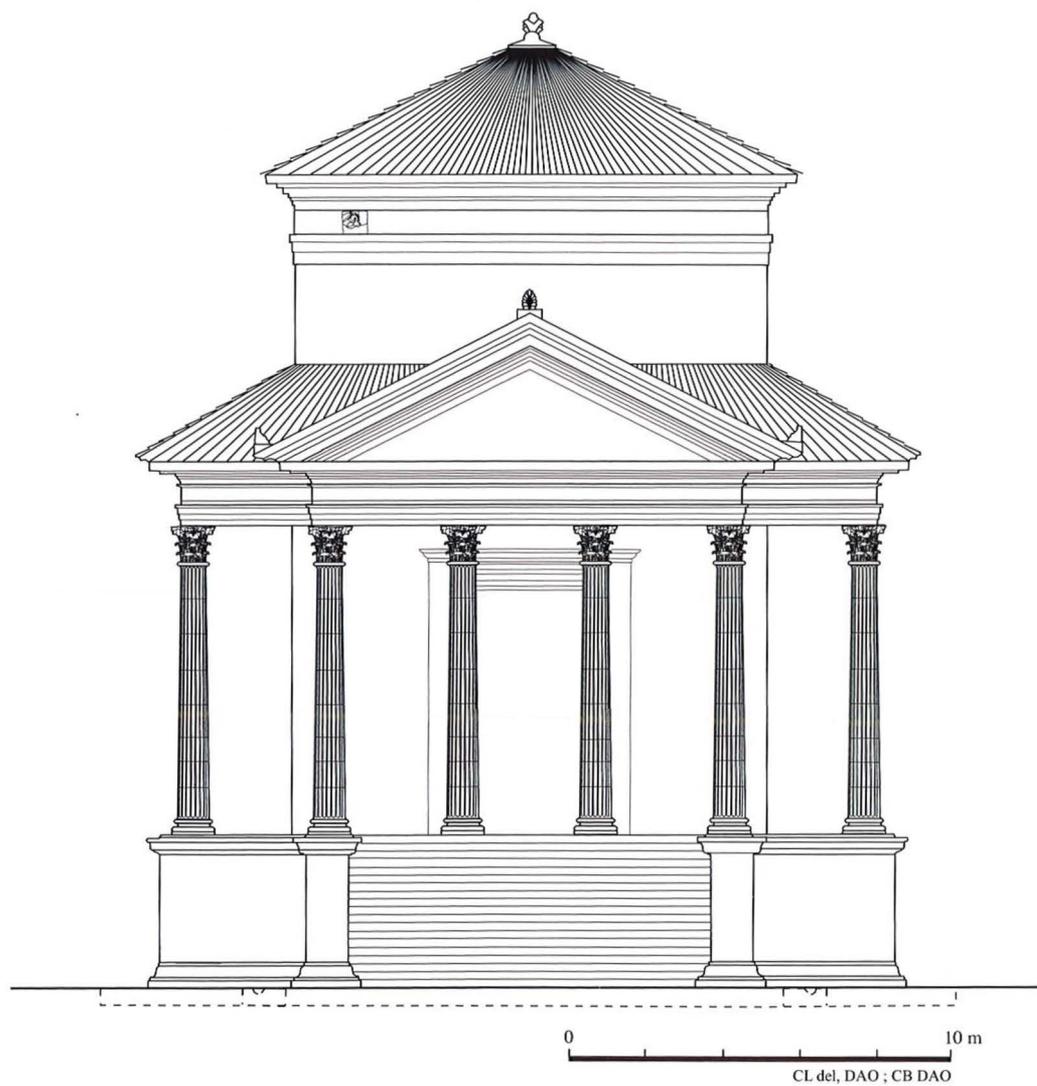


Fig. 9. Restitution de la façade antérieure du temple de *Mars Mullo* (Allonnes).

	DIMENSIONS EXTERNES DE L'ÉLEVATION DE LA CELLA (M)	ÉLEVATION CONSERVÉE (M)	ÉLEVATION RESTITUÉE (RAPPORT 1,414) EN M
Temple de Vésone, Périgueux ⁵² , <i>cella</i> ronde	21	23,85	26,69
Temple dit de Janus, Autun ⁵³ , <i>cella</i> quadrangulaire	16,20 x 16,85	22,60	22,90/23,82
Temple de Mars, Corseul ⁵⁴ , <i>cella</i> octogonale	inscrit dans un cercle de 11,80	10	16,68
Temple de la Rigale, Villetoureix ⁵⁵	12,20	9,30	17,25
Temple de <i>Mars Mullo</i> , Allonnes, <i>cella</i> ronde	rest. : 12,38	soubassement uniquement	17,50

Tableau 6. Restitution de la hauteur de la *cella*-tour du temple de *Mars Mullo* en appliquant un rapport de 1,414.

	PROPORTIONS DE NÎMES	HAUTEUR CONNUE (M)	HAUTEUR RESTITUÉE (M)
Architrave	5/15		0,80
Frise	4/15	0,60	0,60
Corniche	6/15		0,96
Entablement	1		2,37

Tableau 7. Restitution de l'entablement de la *cella*-tour du temple de *Mars Mullo* d'après le rapport de proportions observé à la Maison Carrée de Nîmes.

et son diamètre externe de 12,38 m. Les comparaisons avec les autres *cella*-tours permettent d'estimer les proportions minimales de la hauteur de la tour. Un rapport de $\sqrt{2}$ (1,414) semble avoir été choisi pour régler leurs proportions. Appliqué au temple de *Mars Mullo*, nous obtenons une hauteur de 17,50 m (tableau 6, fig. 9-10).

Pour calculer la hauteur de l'entablement et de ses composantes, on peut appliquer les mêmes proportions théoriques, basées sur le rapport de l'entablement de la Maison Carrée, à l'entablement de la tour de la *cella* ainsi qu'à celui de la façade du temple (tableau 7).

Cette présentation des résultats des travaux en cours sur le sanctuaire de *Mars Mullo* d'Allonnes donne les premiers éléments sûrs d'une restitution complétée par les références théoriques. Le temple d'Allonnes se caractérise donc par son très haut podium, sa galerie quadrangulaire autour de la *cella* ronde, ses façades antérieure et postérieure surmontées de fronton décoré, et la présence d'un entablement en grand appareil au sommet de la *cella*-tour. L'extension de la fouille a permis de montrer l'importance des aménagements de la cour et du quadriportique. La publication des éléments provenant de variantes régionales ou provinciales de l'Ouest et du Sud-Ouest de la Gaule permettra de moduler ce modèle de référence et de proposer une anastylose plus proche de la réalité. Ce type de monument propre à la Gaule démontre une bonne connaissance des règles architecturales romaines et une capacité des architectes locaux à innover dans ce cadre préétabli et extrêmement codifié de l'architecture romaine.

52. Lauffray 1990, fig. 10b ; voir la communication sur la Tour de Vésone, dans le même volume, 000-000.

53. Rebourg 1993, 97-100 n° 220-222, fig. 81-88.

54. Formigé 1964, 66-67, fig. 16 ; Provost 1999.

55. Gaillard 1997, 259-260 n° 586, fig. 167-168.

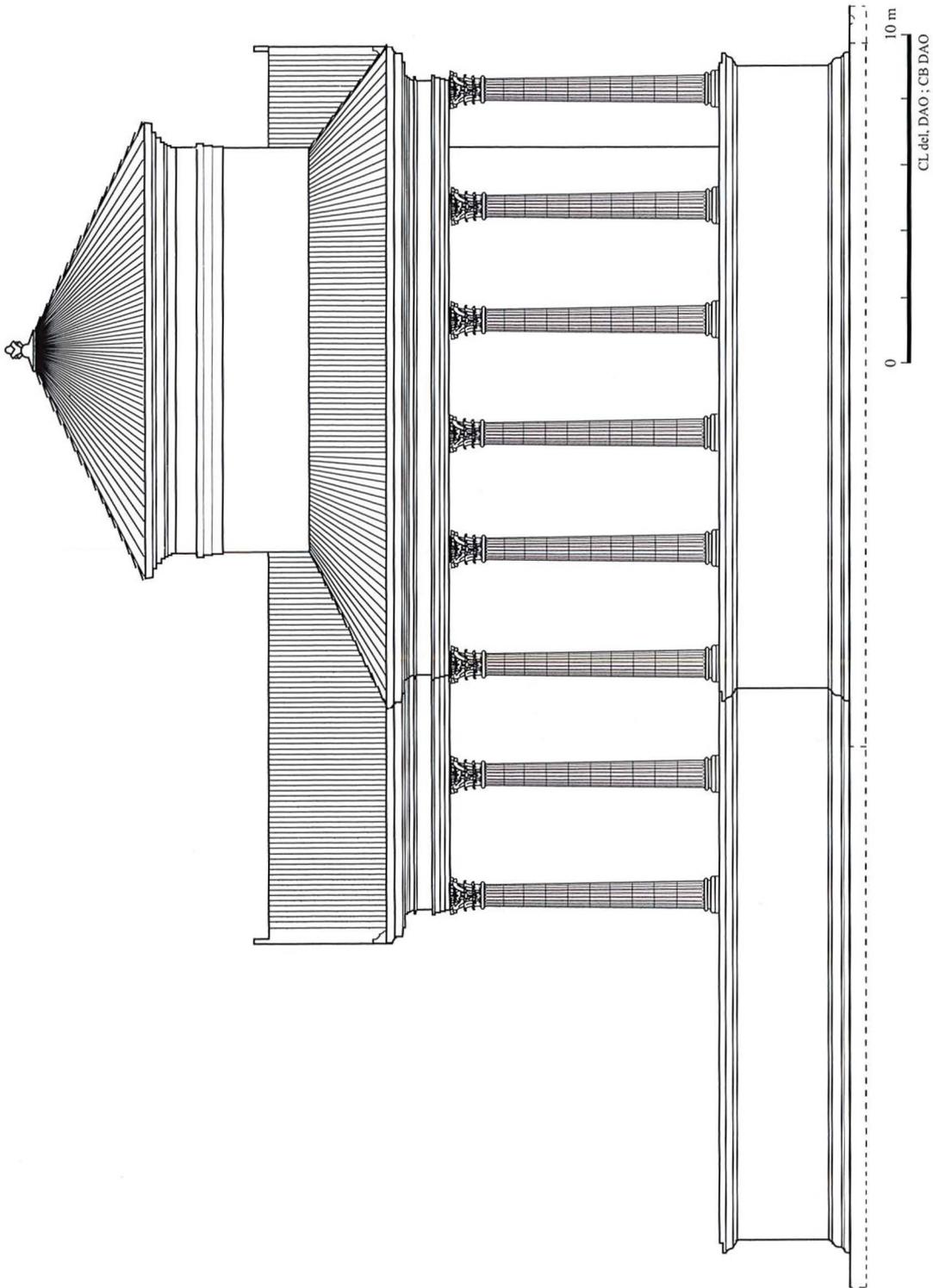


Fig. 10. Restitution de la façade latérale nord du temple de *Mars Mullo* (Allonnes).

BIBLIOGRAPHIE

- ILTG Wuillemier 1963.
- Vitruve, *De l'Architecture. Livre III*, édition, traduction et commentaires de P. Gros, les Belles Lettres, Paris, 1990.
- Vitruve, *De l'Architecture. Livre IV*, édition, traduction et commentaires de P. Gros, les Belles Lettres, Paris, 1992.
- Amy, R. et P. Gros (1979) : *La Maison Carrée de Nîmes*, Gallia Suppl. 38, Paris.
- Bernier, N., Fr. Bérard, V. Brouquier-Reddé, S. Cormier et K. Gruel (2002) : "003 Allonnes", in : Bouvet 2002, 104-137.
- Biarne, J., éd. (1974) : *Allonnes dans l'Antiquité*, Le Mans.
- Bouvet, J.-P. (2002) : *Carte archéologique de la Gaule, 72, La Sarthe*, Paris.
- Bridel, P. (1982) : *Le sanctuaire du Cigognier à Avenches*, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, *Cahiers d'archéologie romande*, 22, *Aventicum*, 3, I-II.
- Brouquier-Reddé, V. (2003) : "La place du temple de la Victoire germanique de Caracalla dans la typologie de l'architecture religieuse païenne de l'Afrique romaine", in : Khanoussi, éd. 2003, 457-470.
- Brouquier-Reddé, V. et K. Gruel, éd. (2004) : "Le sanctuaire de Mars Mullo chez les Aulerques Cenomans (Allonnes, Sarthe) v^e siècle av. J.-C.-IV^e siècle ap. J.-C., état des recherches actuelles", *Gallia*, 61, 291-386, 10 pl. h. t.
- Brouquier-Reddé, V. et K. Gruel (à paraître) : "Variations autour d'un plan-type de sanctuaire", *Autour d'Allonnes (Sarthe), les sanctuaires de Mars en Occident (Le Mans, 4-6 juin 2003)*.
- Brouquier-Reddé, V., K. Gruel et F. Poupon (sous presse) : "Allonnes, un grand sanctuaire public dédié à Mars Mullo chez les Aulerques Cenomans", in : Lepetz & Van Andringa, éd. sous presse.
- Formigé, J. (1944) : "Le sanctuaire de Sanxay (Département de la Vienne)", *Gallia*, 2, 43-97.
- Gaillard, H. (1997) : *Carte archéologique de la Gaule, 24/1, La Dordogne*, Paris.
- Ginouvs, R. et R. Martin (1985) : *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine. I. Matériaux, techniques de construction, techniques et formes du décor*, Athènes, Rome.
- Golvin, J.-Cl. et M. Khanoussi, éd. (2005) : *Dougga, Études d'architecture religieuse. Les sanctuaires des Victoires de Caracalla, de "Pluton" et de Caelestis*, Ausonius Éditions, Mémoires 12, Bordeaux.
- Gros, P. (1996) : *L'architecture romaine du début du III^e siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire. I. Les monuments publics*, Paris, Picard.
- Gruel, K. et V. Brouquier-Reddé, éd. (2003) : *Le sanctuaire de Mars Mullo, Allonnes (Sarthe)*, Le Mans (avec cédérom).
- Joulia, J.-Cl., J.-L. Pailler et S. Thouin (2000) : "Le mausolée romain de Lanuéjols, fouille, restauration et mise en valeur", *Bulletin de la Société Française d'Archéologie Classique*, (31, 1998-1999), *Revue archéologique*, 1, 144-150.
- Khanoussi, M., éd. (2003) : *L'Afrique du Nord antique et médiévale, Actes du VIII^e Colloque international sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord antique et médiévale, 1^{er} Colloque International sur l'Histoire et l'archéologie du Maghreb (Tabarka-Tunisie, 8-13 mai 2000)*, Tunis.
- Lauffray, J. (1990) : *La Tour de Vésone, temple de Vesunna Petrucoriorum*, Gallia Suppl. 49, Paris.
- Lepetz, S. et W. Van Andringa, éd. (sous presse) : *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine, rituels et pratiques alimentaires (Paris, 24-25 octobre 2002)*.
- Mitard, P.-H. (1993) : *Le sanctuaire gallo-romain des Vaux-de-la-Celle à Genainville (Val-d'Oise)*, *Bulletin archéologique du Vexin français*, 26, Guiry-en-Vexin.
- Naveau, J. (2000) : "Mullo, un dieu dans l'Ouest de la Gaule", *La Mayenne : archéologie et histoire*, 23, 3-33.
- Provost, A. (1999) : "Le temple du Haut-Bécherel à Corseul", in : *Mémoire d'âme(s). 20 ans de recherches archéologiques en Côtes d'Armor (Ploézal, Château de la Roche Jagu, mai 1999-avril 2000)*, s.l., s.n., 60-63.
- Rebourg, A. (1993) : *Carte archéologique de la Gaule, 71/1, Autun*, Paris.
- Tardy, D. (sous presse) : "Variantes du corinthien en Gaule de l'Ouest", *Autour d'Allonnes, les sanctuaires de Mars en Occident (Le Mans, 4-6 juin 2003)*.
- Ulrich, R. B., (1994) : *The Roman Orator and the Sacred Stage : The Roman Templum Rostratum*, Coll. Latomus 222, Bruxelles.
- Wilson Jones, M. (1989) : "Designing the roman corinthian order", *JRA*, 2, 35-65.
- (2000) : *Principles of Roman Architecture*, Yale University Press, New Haven-Londres.
- Wuillemier, P. (1963) : "Aulerci Cenomani", in : *Inscriptions latines des Trois Gaules (France)*, Gallia Suppl. 17, 139-142 n° 343-348bis.